



Conseil Municipal du 12 avril 2023

Comptes financiers uniques de l'exercice 2022

Rapport sur les comptes 2022

Ce rapport présente les comptes afférents à l'exercice 2022, en exécution du budget principal et des cinq budgets annexes de la commune.

Pour chacun des budgets concernés, la présentation est structurée en trois parties :

1. L'exécution budgétaire, avec les prévisions et réalisations, qui expliquent la formation des résultats
2. L'évolution des dépenses et des recettes
3. La situation financière et les principales données 2022.

Enfin, en fin de rapport, sera évoqué le bilan de la gestion pluriannuelle en autorisations de programme qui intéresse le budget principal et le budget annexe des pompes funèbres.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2022

BUDGET PRINCIPAL

I. L'exécution budgétaire du budget principal

I.1. Section de fonctionnement du budget principal

Dépenses de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°
Charges à caractère général (011)	25 186 525,00	24 936 079,49	99%
Charges de personnel (012)	67 692 000,00	67 531 633,07	100%
Atténuations de produits (014)	498 900,00	476 520,81	96%
Autres charges de gestion courante (65)	15 869 756,00	15 423 412,67	97%
Charges financières (66)	1 047 520,00	1 040 849,87	99%
Charges spécifiques (67)	115 100,00	83 788,27	73%
Dotations provisions et dépréciations (68)	43 271,00	43 271,00	100%
Virement section d'investissement (023)	2 854 681,00 -		NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	4 762 615,00	5 699 933,67	120%
Dépenses totales de l'exercice	118 070 368,00	115 235 488,85	98%

Le taux de réalisation des charges de fonctionnement s'élève globalement à 98%. Hors opérations d'ordre, il est de 99%.

Le taux de réalisation est supérieur à 100% sur les opérations d'ordre entre sections, ce phénomène s'expliquant par l'ouverture automatique de crédits pour la comptabilisation de l'équilibre des opérations de cessions d'immobilisations qui ne font pas l'objet d'une prévision.

Le virement à la section d'investissement n'est jamais exécuté.

Recettes de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°
Atténuations de charges (013)	533 705,00	775 299,76	145%
Produit services, domaines, ventes (70)	8 642 436,00	8 848 567,53	102%
Impôts et taxes (73)	61 346 056,00	61 346 069,00	100%
Fiscalité locale (731)	33 540 470,00	33 737 270,73	101%
Dotations et participations (74)	8 444 594,00	8 689 808,24	103%
Autres produits de gestion courante (75)	1 112 770,00	1 402 782,12	126%
Produits financiers (76)	11 371,00	11 371,00	100%
Produits spécifiques (77)	6 000,48	676 771,07	11279%
Reprises sur provisions et dépréciat. (78)	113 593,00	113 593,00	100%
Opér. d'ordre entre sections (042)	3 768 740,00	4 092 632,54	109%
Recettes totales de l'exercice	117 519 735,48	119 694 164,99	102%

Le taux de réalisation des produits de fonctionnement est de 102%, ce qui est un indicateur positif. Toutefois, il convient de retraiter ce chiffre du produit des cessions d'immobilisations, enregistré en produits spécifiques (chapitre 77) mais prévu en recettes d'investissement, et des opérations d'ordre entre sections qui interviennent dans les opérations de cession d'immobilisations selon le même principe que les dépenses d'ordre, sans prévision.

Le taux de réalisation retraité de ces particularités comptables s'élève ainsi à 101%.

Recettes-dépenses de fonctionnement totales de l'exercice €	4 458 676,14
Résultat de fonctionnement n-1 reporté €	550 632,52
Résultat de fonctionnement de clôture €	5 009 308,66

Compte tenu de ces réalisations, le résultat de fonctionnement de l'exercice atteint +4 458 676,14 €. Ajouté au report à nouveau en fonctionnement, le résultat de clôture est de +5 009 308,66 €.

I.2. Section d'investissement du budget principal

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Immobilisations incorporelles (20)	990 347,24	435 655,06	44%	551 557,20
Subventions d'équipement versées (204)	473 865,00	294 459,50	62%	69 615,00
Immobilisations corporelles (21)	16 039 597,50	7 809 606,03	49%	7 873 058,50
Immobilisations en cours (23)	5 484 760,60	5 326 703,50	97%	144 244,80
Dotations, fonds divers et réserves (10)	4 000,00	3 653,18	91%	0,00
Subventions d'investissement (13)	166 000,00	0,00	0%	0,00
Emprunts et dettes assimilées (16)	5 072 400,00	5 063 669,41	100%	0,00
Participations et créances rattachées (26)	61 700,00	61 700,00	100%	0,00
Autres immobilisations financières (27)	1 025 000,00	158 200,00	15%	750 000,00
Opérations pour compte de tiers (4581)	1 549 784,00	964 107,60	62%	4 171,63
Opér. d'ordre entre sections (040)	3 768 740,00	4 092 632,54	109%	-
Opérations patrimoniales (041)	1 132 500,00	808 178,29	71%	-
Dépenses totales de l'exercice	35 768 694,34	25 018 565,11	70%	9 392 647,13

Avant restes à réaliser, le taux de réalisation des dépenses d'équipement atteint 70%. Après restes à réaliser, ce taux monte à 96%.

Les dépenses d'équipement, incluant les opérations pour le compte de la Métropole, s'élèvent à 14,8 M€.

Parmi les principales opérations, il est possible de citer :

- la rénovation des bâtiments 1,297 M€
- la halle de jeux 1,199 M€
- le groupe scolaire Mendès France 1,013 M€
- les selfs dans les cantines 0,938 M€
- la maison du combattant 0,491 M€
- l'éclairage public 0,477 M€
- le stade nautique 0,346 M€
- la base nautique d'Entressen 0,334 M€
- une balayeuse électrique 0,309 M€
- les subventions aux véhicules et vélos électriques 0,294 M€
- la chambre funéraire des Maurettes, partie budget principal 0,292 M€
- les travaux à l'hôtel de ville 0,285 M€
- les futurs locaux des services techniques 0,258 M€
- le terrain multisport au Prépaou 0,247 M€
- les filets anti-algues 0,192 M€.

Les dépenses financières s'élèvent à 5,3 M€, avec à titre principal le remboursement en capital de la dette pour 5,06 M€.

Les restes à réaliser s'élèvent en dépenses à 9,4 M€ :

- logiciels et fonds de commerce pour 0,5 M€ ;
- subventions d'équipement (SMED, véhicules électriques) pour 0,070 M€ ;
- acquisition AFPA pour 5,8 M€ ;
- différentes études et travaux d'aménagement ou de construction (dont déplacement Magic Mirror et aménagement du centre d'hébergement des sportifs) pour 1,6 M€ ;
- diverses acquisitions de matériel et équipements pour 0,5 M€ ;
- engagements au titre des compétences voirie et espaces publics pour 0,164 M€ ;
- avance au budget annexe des pompes funèbres pour 0,750 M€.

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Subventions d'investissement (13)	7 360 972,27	4 456 782,24	61%	1 109 910,00
Emprunts et dettes assimilées (16)	15 249 400,00	5 395 829,08	35%	9 550 000,00
Immobilisations corporelles (21)	2 580,00	2 564,11	99%	0,00
Immobilisations en cours (23)	13 640,00	27 030,14	198%	0,00
Dotations, fonds divers et réserves (10)	3 559 022,56	3 559 023,47	100%	0,00
Autres immobilisations financières (27)	2 590 368,00	1 354 617,91	52%	1 230 755,00
Produits cessions d'immobilisations (024)	715 806,00 -		NS	0,00
Opérations pour compte de tiers (4582)	1 650 295,17	1 064 618,26	65%	4 171,63
Virement de la section de foncion. (021)	2 854 681,00 -		NS	-
Opér. d'ordre entre sections (040)	4 762 615,00	5 699 933,67	120%	-
Opérations patrimoniales (041)	1 132 500,00	808 178,29	71%	-
Recettes totales de l'exercice	39 891 880,00	22 368 577,17	56%	11 894 836,63

Le taux de réalisation des recettes d'équipement est de 56% avant restes à réaliser. Avec les restes à réaliser, il s'élève à 86%. Hors recettes d'ordre, le taux de réalisation est de 52% avant restes à réaliser et de 91% après restes à réaliser.

Les recettes réelles d'investissement comptabilisées sur 2022 relèvent principalement des subventions et remboursements reçus (5,5 M€), de l'emprunt (5,390 M€), du FCTVA (1,867 M€), des réserves (1,579 M€) et du remboursement partiel de l'avance en compte courant à la SEM aéronautique (1,3 M€).

Les restes à réaliser s'élèvent en recettes à 11,9 M€ : 1,110 M€ de subventions, 9,550 M€ d'emprunts dont 5,8 M€ de prêt relais pour l'acquisition AFPA, 1,231 M€ de créances financières dont 1 M€ pour la SEM aéronautique et 4 k€ pour la convention de mandat forum des arts.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	-2 649 987,94
Solde d'investissement n-1 reporté €	-4 123 185,66
Solde d'investissement de clôture €	-6 773 173,60
Solde des restes à réaliser d'investissement €	2 502 189,50
Solde d'investissement cumulé de clôture €	-4 270 984,10

Le solde d'investissement de l'exercice est négatif de 2 649 987,94 €. Ajouté au solde d'investissement 2021, le solde de clôture est de -6 773 173,60 €. Ajouté aux restes à réaliser en investissement, le solde d'investissement cumulé de clôture est de -4 270 984,10 €.

Ce solde d'investissement sera couvert par l'excédent de la section de fonctionnement, pour un résultat global cumulé de clôture de 738 324,56 €. Cette somme, libre d'affectation, fait l'objet d'une proposition de report à nouveau sur la section de fonctionnement dans le rapport sur l'affectation des résultats.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2022 du budget principal

Nota : compte tenu du passage en comptabilité M57 en 2022, la comparaison des exercices 2021 et 2022 peut être non significative entre certains chapitres, principalement en raison de la disparition des charges et produits exceptionnels en M57.

II.1. Evolution de la section de fonctionnement du budget principal

Dépenses de fonctionnement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Charges à caractère général (011)	20 420 683,57	24 936 079,49	22%
Charges de personnel (012)	66 119 264,29	67 531 633,07	2%
Atténuations de produits (014)	342 000,00	476 520,81	39%
Autres charges de gestion courante (65)	13 865 692,15	15 423 412,67	11%
Charges financières (66)	1 105 991,20	1 040 849,87	-6%
Charges except./spécifiques (67)	1 289 740,11	83 788,27	-94%
Dotations provisions et dépréciations (68)	216 159,00	43 271,00	-80%
Virement section d'investissement (023)	-	-	-
Opér. d'ordre entre sections (042)	5 960 058,01	5 699 933,67	-4%
Dépenses totales de l'exercice	109 319 588,33	115 235 488,85	5%

Les charges de fonctionnement augmentent globalement de 5% entre 2021 et 2022. Sur les seules dépenses réelles, la progression est de 6%

Ceci s'explique par la hausse très forte des charges à caractère général, en raison de l'envolée des postes énergie et alimentation.

Charges à caractère général en k€	2021	2022	Evolution
Énergie électricité	3 191	5 484	71,9%
Combustibles et carburants	564	724	28,3%
Alimentation	1 376	2 086	51,6%
Autres	15 289	16 642	8,8%
TOTAL	20 421	24 936	22,1%

Hors charges à caractère général (chapitre 011), l'augmentation des charges réelles est limitée à 2,0%, avec notamment +2,1% pour les charges de personnel.

Les variations sur les chapitres 65 et 67 correspondent très majoritairement à des changements d'imputation en M57. En cumulant ces deux chapitres, l'augmentation est de 2,3%.

Recettes de fonctionnement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Atténuations de charges (013)	55 050,22	775 299,76	1308%
Produit services, domaines, ventes (70)	7 680 126,48	8 848 567,53	15%
Impôts et taxes (73) + fiscalité locale	91 881 595,76	95 083 339,73	3%
Dotations et participations (74)	7 877 631,11	8 689 808,24	10%
Autres produits de gestion courante (75)	829 520,00	1 402 782,12	69%
Produits financiers (76)	11 371,00	11 371,00	0%
Produits except./spécifiques (77)	2 229 109,59	676 771,07	-70%
<i>dont cessions immobilisations</i>	<i>1 747 224,00</i>	<i>651 754,00</i>	<i>-63%</i>
Reprises sur provisions et dépréciat. (78)	46 525,00	113 593,00	144%
Opér. d'ordre entre sections (042)	385 998,12	4 092 632,54	960%
Recettes totales de l'exercice	110 996 927,28	119 694 164,99	8%

Les produits de fonctionnement augmentent de 8%, mais il convient, pour apprécier l'évolution, de retraiter le produit des cessions d'immobilisations et les opérations d'ordre qui ont enregistré des mouvements exceptionnels suite aux ajustements sur l'actif (reprises sur amortissements). La progression sur le périmètre retraité s'élève à 6%.

Le produit des services et les remboursements de frais et mises à disposition de personnel (chapitre 70) se redresse, notamment avec la fin des restrictions engendrées par le covid-19 et des remboursements exceptionnels de taxe foncière.

La forte évolution des dotations et participations (chapitre 74) et des autres produits de gestion courante (chapitre 75) s'explique par l'acompte du filet de sécurité 2022 à hauteur de 1,285 M€ et par des dégrèvements sur la taxe foncière payée par la commune.

Les variations sur les chapitres 013 et 77 (hors cessions) correspondent notamment à des changements d'imputation en M57.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget principal

L'investissement concerne par définition des éléments non récurrents. La comparaison est toutefois possible afin d'apprécier l'évolution des dépenses d'équipement et des dépenses financières.

Dépenses d'investissement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Immobilisations incorporelles (20)	503 388,85	435 655,06	-13%
Subventions d'équipement versées (204)	203 750,00	294 459,50	45%
Immobilisations corporelles (21)	7 494 065,83	7 809 606,03	4%
Immobilisations en cours (23)	5 583 783,66	5 326 703,50	-5%
Dotations, fonds divers et réserves (10)	0,00	3 653,18	NS
Subventions d'investissement (13)	228 505,00	0,00	-100%
Emprunts et dettes assimilées (16)	4 815 755,56	5 063 669,41	5%
Participations et créances rattachées (26)	61 700,00	61 700,00	0%
Autres immobilisations financières (27)	2 950,00	158 200,00	5263%
Opérations pour compte de tiers (4581)	490 693,90	964 107,60	96%
Opér. d'ordre entre sections (040)	385 998,12	4 092 632,54	960%
Opérations patrimoniales (041)	149 913,02	808 178,29	439%
Dépenses totales de l'exercice	19 920 503,94	25 018 565,11	26%
dont opérations d'équipement+tiers	14 275 682,24	14 830 531,69	4%
dont dépenses financières	5 108 910,56	5 287 222,59	3%
dont opérations d'ordre	535 911,14	4 900 810,83	814%

Les dépenses d'investissement sont en hausse de 26% par rapport à 2021.

Les dépenses d'équipement, avec les opérations pour le compte de la Métropole, progressent de 4%, et les dépenses financières de 3%.

Dans les dépenses financières, le remboursement en capital s'élève à 5,056 M€ contre 4,813 M€ en 2021.

Hors opérations d'ordre, les dépenses d'investissement sont donc en hausse de l'ordre de 4%, à plus de 20 M€.

L'augmentation des recettes d'ordre s'explique par les reprises sur amortissements suite aux ajustements de l'inventaire et de l'actif.

Recettes d'investissement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Subventions d'investissement (13)	5 875 229,37	4 456 782,24	-24%
Emprunts et dettes assimilées (16)	5 003 645,26	5 395 829,08	8%
Immobilisations incorporelles (20)	47 760,00	0,00	-100%
Immobilisations corporelles (21)	15 940,08	2 564,11	-84%
Immobilisations en cours (23)	65,23	27 030,14	41338%
Dotations, fonds divers et réserves (10)	2 664 871,24	3 559 023,47	34%
Autres immobilisations financières (27)	132 397,00	1 354 617,91	923%
Opérations pour compte de tiers (4582)	1 429 656,31	1 064 618,26	-26%
Opér. d'ordre entre sections (040)	5 960 058,01	5 699 933,67	-4%
Opérations patrimoniales (041)	149 913,02	808 178,29	439%
Recettes totales de l'exercice	21 279 535,52	22 368 577,17	5%

Les recettes d'investissement sont en hausse de 5% par rapport à 2021.

L'emprunt réalisé s'élève à 5,390 M€ contre 5,0 M€ en 2021. La baisse des subventions s'explique par le démarrage du nouveau programme d'investissement et le report de la signature du CDDA avec le Département.

Les dotations, fonds et réserves progressent non pas en raison du FCTVA, quasi identique à 1,86 M€, mais du montant des réserves avec 1,579 M€ contre 0,591 M€ en 2021.

III. Situation financière et principales données 2022 du budget principal

III.1. Soldes intermédiaires de gestion, endettement et ratios du budget principal

Précisions sur la notion d'épargne brute

L'épargne brute correspond à la différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement.

Le chiffre présenté ici est retraité du produit des cessions d'immobilisations, comme cela se pratique en analyse financière. Toutefois, l'article 29 de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 ne prévoit pas ce retraitement. Aussi, le chiffre de la capacité de désendettement sera également calculé avec l'épargne brute incluant le produit des cessions d'immobilisations.

En k€	2021	2022
Epargne de gestion	6 569	6 417
Epargne brute (EB)	5 504	5 414
Epargne nette	723	389
Variation Résultat Global de Clôture	2 445	229
Capital de la Dette (net dette récupérable)	4 781	5 025
Emprunt réalisé	5 000	5 390
Encours dette au 1er janvier (net)	42 865	43 084
Encours dette au 31 décembre (net)	43 084	43 449
Taux d'épargne (EB/RRF)	5,1%	4,7%
Capacité désendettement (enc 31déc / EB)	7,8	8,0
Capacité désendettement (EB yc cessions)	5,9	7,2

En 2022, l'épargne brute et l'épargne nette (épargne brute – remboursement en capital de la dette) sont quasi identiques à l'exercice 2021, avec respectivement 5,4 M€ et 0,4 M€, hors produit des cessions d'immobilisations.

L'encours de dette net est en légère augmentation avec +0,365 M€ soit +0,8%.

La capacité de désendettement (encours de dette divisé par épargne brute) reste à un niveau satisfaisant à 8 ans, et proche de 7 ans en intégrant dans l'épargne brute le produit des cessions.

Les ratios d'endettement à la population ou en rapport aux recettes réelles de fonctionnement (hors produit des cessions) sont les suivants.

Ratios Istres	2020	2021	2022
Encours/pop (€)	978	978	981
<i>moy 20-50 khab</i>	<i>1 018</i>	<i>NC</i>	<i>NC</i>
Encours/RRF	40,9%	39,6%	37,8%
<i>moy 20-50 khab</i>	<i>72,4%</i>	<i>NC</i>	<i>NC</i>

III.2. Fiscalité, péréquation et dotation globale de fonctionnement

Les bases, taux d'imposition et produits de fiscalité 2022 sont les suivants :

Impositions 2022	taux	bases k€	produit k€
TH rés. principales		supprimée	
TH rés. secondaires	22,75%	1 314	299
foncier bâti	53,43%	47 399	25 325
foncier non bâti	50,93%	367	187
		Total	25 811

A ce produit s'ajoute le versement au titre du coefficient correcteur de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales soit 4,1 M€.

Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales ou FPIC constitue une recette et une dépense du budget de la commune.

Le bilan est le suivant :

FPIC k€	2021	2022
Attribution	387	390
Contribution	182	234
Solde	205	156

La dotation globale de fonctionnement est limitée à la dotation de solidarité urbaine.

chiffres en M€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation forfaitaire	7,161	6,473	4,750	2,816	1,003	0,471	0	0	0	0
DSU	0,435	0,290	0	0	0	0	0,444	0,466	0,488	0,505
DGF	7,596	6,763	4,750	2,816	1,003	0,471	0,444	0,466	0,488	0,505
Evolution annuelle		-0,834	-2,013	-1,933	-1,814	-0,532	-0,026	0,022	0,022	0,017
Evolution depuis 2013		-0,834	-2,847	-4,780	-6,594	-7,126	-7,152	-7,130	-7,108	-7,091
Perte cumulée		0,834	3,680	8,460	15,054	22,180	29,332	36,462	43,570	50,662

La perte cumulée dépasse 50 M€ depuis 2013.

III.3. Financement de l'investissement du budget principal

En 2021 et 2022, le financement de l'investissement est assuré de la façon suivante.

K€	2021	2022	moy 21-22	% moyen
Dépenses d'investissement hors dette	14 572	15 061	14 817	100,0%
Dépenses d'équipement	13 785	13 866	13 826	93,3%
<i>Dépenses directes d'équipement</i>	13 581	13 572	13 577	91,6%
<i>Dépenses indirectes (subv d'équt)</i>	204	294	249	1,7%
Opérations pour cpte de tiers (dép)	491	964	727	4,9%
Dépenses financières d'inv.	296	231	264	1,8%
Dép d'inv hors annuité en capital	14 572	15 061	14 817	100,0%
Financement de l'investissement	17 017	15 290	16 154	109,0%
Epargne nette	723	389	556	3,8%
Ressources propres d'inv. (RPI)	3 989	3 990	3 989	26,9%
<i>FCTVA</i>	1 858	1 868	1 863	12,6%
<i>Produits des cessions</i>	1 747	652	1 199	8,1%
<i>Diverses RPI</i>	383	1 470	927	6,3%
Opérations pour cpte de tiers (rec)	1 430	1 065	1 247	8,4%
Fonds affectés (amendes, ...)	185	277	231	1,6%
Subventions	5 691	4 179	4 935	33,3%
Emprunt	5 000	5 390	5 195	35,1%
Variation du résultat global de clôture	2 445	229	1 337	9,0%

En moyenne, sur 2021 et 2022, le financement des dépenses d'investissement a été assuré par les subventions et remboursements pour 43%, l'emprunt pour 35% et les ressources propres et l'épargne nette pour 31%.

Il en est résulté un excédent de financement qui s'est répercuté sur le résultat global avant restes à réaliser et donc sur le fonds de roulement :

En k€	2020	2021	2022
Résultat Global de Clôture avant RàR	- 4 438	- 1 993	- 1 764
Résultat Global de Clôture après RàR	453	2 022	738

RAPPORT SUR LES COMPTES 2022

BUDGET ANNEXE REGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la RAVI

I.1. Section de fonctionnement du budget annexe de la RAVI

Dépenses de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	240 241,01	240 230,71	100%
Charges de personnel (012)	222 000,00	220 023,35	99%
Autres charges de gestion courante (65)	405 000,00	395 433,79	98%
Charges spécifiques (67)	500,00	0,00	0%
Opér. d'ordre entre sections (042)	6 300,00	5 177,47	82%
Dépenses totales de l'exercice	874 041,01	860 865,32	98%

Le taux de réalisation des charges totales de fonctionnement est de 98%. Pour les charges réelles, hors opérations d'ordre (amortissement des immobilisations), le taux de réalisation s'élève à 99%.

Pour rappel, l'ensemble des charges de personnel sont calculées et comptabilisées sur le budget principal. Les charges de personnel de chacun des budgets annexes correspondent à un remboursement du budget annexe au budget principal du personnel affecté à l'activité de chacune des régies.

Recettes de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Atténuations de charges (013)	0,00	10,94	NS
Produit services, domaines, ventes (70)	139 000,00	138 090,60	99%
Dotations et participations (74)	729 000,00	720 000,00	99%
Autres produits de gestion courante (75)	0,00	150,00	NS
Recettes totales de l'exercice	868 000,00	858 251,54	99%

Le taux d'exécution des produits de fonctionnement s'élève à 99%, compte tenu d'une subvention de fonctionnement à la régie de 720 000 €, soit 84% des ressources de la régie.

Recettes-dépenses de fonctionnement totales de l'exercice €	-2 613,78
Résultat de fonctionnement n-1 reporté €	6 041,01
Résultat de fonctionnement de clôture €	3 427,23

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est négatif de 2 613,78 €. Ajouté au report à nouveau en fonctionnement, le résultat de clôture est de +3 427,23 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la RAVI

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Immobilisations corporelles (21)	11 603,78	1 069,08	9%	0,00
Dépenses totales de l'exercice	11 603,78	1 069,08	9%	0,00

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 9%, ce qui s'explique par un besoin inférieur aux crédits inscrits dans le cadre de l'équilibre de la section d'investissement.

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Dotations, fonds divers et réserves (10)	1 300,00	1 372,45	106%	0,00
Opér. d'ordre entre sections (040)	6 300,00	5 177,47	82%	-
Recettes totales de l'exercice	7 600,00	6 549,92	86%	0,00

Le taux de réalisation des recettes d'investissement est de 86%, compte tenu d'une dotation aux amortissements légèrement inférieure aux prévisions.

Le chapitre 10 correspond à la recette du FCTVA.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	5 480,84
Solde d'investissement n-1 reporté €	4 003,78
Solde d'investissement de clôture €	9 484,62
Solde des restes à réaliser d'investissement €	0,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	9 484,62

Le solde d'investissement de l'exercice est positif de 5 480,84 €. Ajouté au solde d'investissement 2021, le solde de clôture est de +9 484,62 €.

Il n'y a pas de restes à réaliser que ce soit en dépenses ou en recettes, aussi le solde cumulé de clôture est de +9 484,62 €.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2022 du budget annexe de la RAVI

Nota : compte tenu du passage en comptabilité M57 en 2022, la comparaison des exercices 2021 et 2022 peut être non significative entre certains chapitres, principalement en raison de la disparition des charges et produits exceptionnels en M57.

II.1. Evolution de la section de fonctionnement du budget annexe de la RAVI

Dépenses de fonctionnement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Charges à caractère général (011)	155 652,34	240 230,71	54%
Charges de personnel (012)	221 242,55	220 023,35	-1%
Autres charges de gestion courante (65)	295 000,00	395 433,79	34%
Charges except./spécifiques (67)	31 163,08	0,00	-100%
Opér. d'ordre entre sections (042)	1 682,33	5 177,47	208%
Dépenses totales de l'exercice	704 740,30	860 865,32	22%

L'évolution des dépenses s'élève à 22%. La période post-covid et le nouveau barème de prise en charge des voyages instauré par délibération du 15 décembre 2021 expliquent cette forte progression.

Recettes de fonctionnement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Atténuations de charges (013)	0,00	10,94	NS
Produit services, domaines, ventes (70)	102 836,05	138 090,60	34%
Dotations et participations (74)	602 000,00	720 000,00	20%
Autres produits de gestion courante (75)	0,00	150,00	NS
Produits except./spécifiques (77)	191,46	0,00	-100%
Recettes totales de l'exercice	705 027,51	858 251,54	22%

L'évolution des recettes est du même niveau que celle des dépenses soit 22%. Le financement se fait très majoritairement par la subvention du budget principal qui a consécutivement augmenté de 118 k€.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget annexe de la RAVI

Dépenses d'investissement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	8 366,52	1 069,08	-87%
Dépenses totales de l'exercice	8 366,52	1 069,08	-87%

Recettes d'investissement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Dotations, fonds divers et réserves (10)	164,75	1 372,45	833%
Opér. d'ordre entre sections (040)	1 682,33	5 177,47	308%
Recettes totales de l'exercice	1 847,08	6 549,92	355%

Les dépenses d'équipement 2021 ont engendré des amortissements qui se retrouvent en recettes d'ordre 2022.

III. Situation financière et principales données 2022 du budget annexe de la RAVI

En l'absence d'emprunt et compte tenu du petit volume d'investissement qui s'autofinance par la dotation aux amortissements, il n'y a pas d'éléments significatifs à noter sur ce budget financé très majoritairement par la subvention de la commune.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2022

BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE DES TRANSPORTS

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la régie municipale des transports

I.1. Section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale des transports

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	127 535,24	125 650,81	99%
Charges de personnel (012)	433 000,00	416 165,18	96%
Autres charges de gestion courante (65)	1 000,00	590,49	59%
Charges exceptionnelles (67)	1 000,00	0,00	0%
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 284,00	77 284,00	100%
Dépenses totales de l'exercice	639 819,24	619 690,48	97%

Le taux de réalisation des charges d'exploitation est de 97%.
Les charges de personnel représentent 77% des dépenses réelles.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Dotations et participations (74)	562 000,00	543 000,00	97%
Autres produits de gestion courante (75)	0,00	1,60	NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 284,00	77 284,00	100%
Recettes totales de l'exercice	639 284,00	620 285,60	97%

Hors écritures d'ordre (transfert des subventions d'investissement reçues à la section d'exploitation), le financement de la section d'exploitation repose intégralement sur la subvention de fonctionnement du budget principal. Celle-ci est ajustée au besoin de financement du budget annexe, ce qui conduit à un taux de réalisation de 97%.

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	595,12
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	535,24
Résultat d'exploitation de clôture €	1 130,36

Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif de 595,12 €. Ajouté au report à nouveau, le résultat de clôture est de +1 130,36 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la régie municipale des transports

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Opér. d'ordre entre sections (040)	77 284,00	77 284,00	100%	-
Dépenses totales de l'exercice	77 284,00	77 284,00	100%	-

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Opér. d'ordre entre sections (040)	77 284,00	77 284,00	100%	-
Recettes totales de l'exercice	77 284,00	77 284,00	100%	-

Les mouvements sur la section d'investissement ne concernent que les écritures d'ordre relatives à l'amortissement des bus et le transfert à la section d'exploitation des subventions reçues pour leur financement.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	0,00
Solde d'investissement n-1 reporté €	0,00
Solde d'investissement de clôture €	0,00
Solde des restes à réaliser d'investissement €	0,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	0,00

Le solde d'investissement de l'exercice et le solde d'investissement de clôture sont à zéro.

Il n'y a pas de restes à réaliser que ce soit en dépenses ou en recettes. Aussi, le solde d'investissement cumulé de clôture est aussi à zéro.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2022 du budget annexe de la régie municipale des transports

II.1. Evolution de la section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale des transports

Dépenses d'exploitation en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Charges à caractère général (011)	79 725,82	125 650,81	58%
Charges de personnel (012)	433 253,64	416 165,18	-4%
Autres charges de gestion courante (65)	651,02	590,49	-9%
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 284,00	77 284,00	0%
Dépenses totales de l'exercice	590 914,48	619 690,48	5%

Les charges d'exploitation sont en progression de 5% et les charges réelles de 6%.

Ceci s'explique par la reprise post covid des activités et des déplacements. Le carburant augmente de 14 k€, l'entretien de 21 k€ et les locations de 9 k€.

Recettes d'exploitation en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Dotations et participations (74)	514 000,00	543 000,00	6%
Autres produits de gestion courante (75)	0,00	1,60	NS
Produits exceptionnels (77)	24,00	0,00	-100%
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 284,00	77 284,00	0%
Recettes totales de l'exercice	591 308,00	620 285,60	5%

La subvention du budget principal à la régie augmente à proportion des dépenses.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget annexe de la régie municipale des transports

Les exercices 2021 et 2022 sont identiques dans leur structure et leurs montants, soit 77 284 € pour l'amortissement des bus (recette d'investissement) et le transfert à la section d'exploitation des subventions reçues (dépense d'investissement).

III. Situation financière et principales données 2022 du budget annexe de la régie municipale des transports

En l'absence d'emprunt, il n'y a pas d'éléments significatifs à noter sur ce budget financé intégralement par subvention de la commune.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2022

BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

I.1. Section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	310 656,63	310 655,51	100%
Charges de personnel (012)	436 000,00	418 936,10	96%
Autres charges de gestion courante (65)	10 000,00	8 736,99	87%
Charges financières (66)	23 700,00	23 634,66	100%
Charges exceptionnelles (67)	2 000,00	0,00	0%
Dotations provisions et dépréciations (68)	10 500,00	10 349,57	99%
Virement section d'investissement (023)	23 423,00 -		NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	25 141,00	25 140,20	100%
Dépenses totales de l'exercice	841 420,63	797 453,03	95%

Le taux de réalisation global des charges d'exploitation est de 95%. Hors virement à la section d'investissement, jamais exécuté, ce taux est de 97%.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Produit services, domaines, ventes (70)	608 000,00	631 820,53	104%
Dotations et participations (74)	222 000,00	162 000,00	73%
Produits exceptionnels (77)	0,00	180,01	NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	5 780,00	5 778,70	100%
Recettes totales de l'exercice	835 780,00	799 779,24	96%

Le taux de réalisation des produits d'exploitation est de 96%. Hors opérations d'ordre (transfert des subventions d'investissement reçues à la section d'exploitation), la subvention de la commune a représenté 20% des ressources et les usagers 80%, avec un taux de réalisation de 104% pour cette dernière recette.

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	2 326,21
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	5 640,63
Résultat d'exploitation de clôture €	7 966,84

Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif de 2 326,21 €. Ajouté au report à nouveau, le résultat de clôture est de +7 966,84 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Immobilisations corporelles (21)	17 634,62	9 911,56	56%	0,00
Immobilisations en cours (23)	2 065 000,00	1 964 633,68	95%	0,00
Subventions d'investissement (13)	178 000,00	178 000,00	100%	0,00
Emprunts et dettes assimilées (16)	102 500,00	102 460,41	100%	0,00
Opér. d'ordre entre sections (040)	5 780,00	5 778,70	100%	-
Opérations patrimoniales (041)	130 000,00	123 613,62	95%	-
Dépenses totales de l'exercice	2 498 914,62	2 384 397,97	95%	0,00

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 95%. La dépense principale concerne la construction de la chambre funéraire (chapitre 23), gérée en autorisation de programme (cf bilan de la gestion pluriannuelle). La dépense au chapitre 13 concerne le remboursement d'un acompte sur fonds de concours compte tenu de la bascule sur un autre fonds de concours comptabilisé en recettes d'investissement.
Il n'y a pas de restes à réaliser en dépenses.

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Subventions d'investissement (13)	680 000,00	169 900,00	25%	427 000,00
Emprunts et dettes assimilées (16)	750 000,00	0,00	0%	750 000,00
Immobilisations en cours (23)	51 000,00	0,00	0%	51 000,00
Virement de la section d'exploitation (021)	23 423,00 -		NS	-
Opér. d'ordre entre sections (040)	25 141,00	25 140,20	100%	-
Opérations patrimoniales (041)	130 000,00	123 613,62	95%	-
Recettes totales de l'exercice	1 659 564,00	318 653,82	19%	1 228 000,00

Le taux de réalisation des recettes d'investissement est de 19%, sans tenir compte des restes à réaliser. Ces derniers concernent les fonds de concours de la Métropole pour le financement de la chambre funéraire, l'avance de trésorerie budgétaire du budget principal ainsi que le remboursement par le budget principal au budget annexe d'une partie des frais de maîtrise d'œuvre de l'opération.
Avec les restes à réaliser, le taux de réalisation est de 93%, soit plus de 94% hors virement de la section d'exploitation, jamais exécuté.
Les opérations patrimoniales concernent les écritures d'avances sur marchés.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	-2 065 744,15
Solde d'investissement n-1 reporté €	839 350,62
Solde d'investissement de clôture €	-1 226 393,53
Solde des restes à réaliser d'investissement €	1 228 000,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	1 606,47

Le solde d'investissement de l'exercice est négatif de 2 065 744,15 €. Ajouté au solde d'investissement 2021, le solde de clôture est de -1 226 393 53 €. Ajouté aux restes à réaliser en investissement, le solde d'investissement cumulé de clôture est de +1 606,47 €.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2022 du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

II.1. Evolution de la section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'exploitation en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Charges à caractère général (011)	265 414,18	310 655,51	17%
Charges de personnel (012)	435 254,76	418 936,10	-4%
Autres charges de gestion courante (65)	6 681,88	8 736,99	31%
Charges financières (66)	26 122,75	23 634,66	-10%
Charges exceptionnelles (67)	799,24	0,00	-100%
Dotations provisions et dépréciations (68)	0,00	10 349,57	NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	27 075,66	25 140,20	-7%
Dépenses totales de l'exercice	761 348,47	797 453,03	5%

La progression des charges d'exploitation est de 5% en 2022, portée par le coût des achats à raison de l'activité et de l'inflation, tandis que les intérêts de la dette poursuivent leur baisse avec l'amortissement de l'emprunt.
Une dotation pour créances irrécouvrables a été constituée en 2022 pour 10 k€. La dotation aux amortissements est en légère baisse.

Recettes d'exploitation en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	548 077,54	631 820,53	15%
Dotations et participations (74)	210 500,00	162 000,00	-23%
Autres produits de gestion courante (75)	0,60	0,00	-100%
Produits exceptionnels (77)	3 229,46	180,01	-94%
Opér. d'ordre entre sections (042)	0,00	5 778,70	NS
Recettes totales de l'exercice	761 807,60	799 779,24	5%

Compte tenu de l'augmentation des tarifs appliquée en mai 2022, le produit des services augmente de 15%. Deux reprises sur amortissements ont été effectuées en 2022 au chapitre 042.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'investissement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	8 421,96	9 911,56	18%
Immobilisations en cours (23)	131 551,52	1 964 633,68	1393%
Subventions d'investissement (13)	0,00	178 000,00	NS
Emprunts et dettes assimilées (16)	99 973,17	102 460,41	2%
Opér. d'ordre entre sections (040)	0,00	5 778,70	NS
Opérations patrimoniales (041)	0,00	123 613,62	NS
Dépenses totales de l'exercice	239 946,65	2 384 397,97	894%

L'exercice 2022 enregistre à plein les dépenses relatives à la nouvelle chambre funéraire (chapitres 21 et 23) avec 1,97 M€ HT de réalisé.

Recettes d'investissement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Subventions d'investissement (13)	0,00	169 900,00	NS
Opér. d'ordre entre sections (040)	27 075,66	25 140,20	-7%
Opérations patrimoniales (041)	0,00	123 613,62	NS
Recettes totales de l'exercice	27 075,66	318 653,82	1077%

Seul l'acompte sur fonds de concours à la nouvelle chambre funéraire est perçu sur 2022, ce qui implique une gestion de trésorerie et budgétaire via une avance non budgétaire et une avance budgétaire du budget principal.

III. Situation financière et principales données 2022 du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

L'encours de dette est constitué d'un emprunt pour un capital restant dû de 903 k€ à fin 2022, remboursé par échéances mensuelles à hauteur de 126 k€ par an.

L'épargne brute s'élève à 22 k€.

L'exercice 2022 est un exercice de transition avant l'exercice 2023 qui constatera le versement de la totalité des subventions affectées à la nouvelle chambre funéraire et dégagera une épargne accrue compte tenu du nouvel équilibre des opérations financières.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2022

BUDGET ANNEXE REGIE DU BOWLING MUNICIPAL D'ISTRES

Le bowling a démarré son activité fin février 2022. Aussi, il n'y a pas de résultats antérieurs pour ce budget en 2022.

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

I.1. Section d'exploitation du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	126 200,00	88 903,06	70%
Charges de personnel (012)	209 000,00	178 662,96	85%
Autres charges de gestion courante (65)	1 400,00	0,00	0%
Charges exceptionnelles (67)	1 000,00	0,00	0%
Virement section d'investissement (023)	5 000,00 -		NS
Dépenses totales de l'exercice	342 600,00	267 566,02	78%

Le taux de réalisation des charges d'exploitation est de 78%, compte tenu d'achats et de charges de personnel inférieurs aux prévisions en cette première année non complète d'activité. Hors virement à la section d'investissement, jamais exécuté, le taux de réalisation est de 79%.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Produit services, domaines, ventes (70)	330 000,00	291 088,14	88%
Autres produits de gestion courante (75)	12 600,00	10 000,69	79%
Recettes totales de l'exercice	342 600,00	301 088,83	88%

Le taux de réalisation des produits d'exploitation est de 88%, compte tenu du non rattachement à l'exercice des recettes du mois de décembre, cette pratique étant appliquée à l'ensemble des régies de recettes de la commune. Avec les recettes de décembre 2022 soit 37 848 € HT, le taux de réalisation du chapitre 70 serait de 99,7%.

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	33 522,81
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	0,00
Résultat d'exploitation de clôture €	33 522,81

Le résultat de l'exercice, qui est aussi celui de clôture, s'élève à 33 522,81 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Immobilisations corporelles (21)	55 000,00	8 010,00	15%	0,00
Dépenses totales de l'exercice	55 000,00	8 010,00	15%	0,00

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement s'élève à 15%, pour du mobilier et des équipements. Ce taux s'explique par un équilibre de la section d'investissement par des crédits d'équipement.

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Emprunts et dettes assimilées (16)	50 000,00	50 000,00	100%	0,00
Virement de la section d'exploitation (021)	5 000,00 -		NS	-
Recettes totales de l'exercice	55 000,00	50 000,00	91%	0,00

Dans les faits, le taux de réalisation des recettes d'investissement est de 100% puisque le virement de la section d'exploitation n'est jamais exécuté. Les 50 k€ du chapitre 16 correspondent à la dotation initiale de la régie, versée sous forme d'avance remboursable.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	41 990,00
Solde d'investissement n-1 reporté €	0,00
Solde d'investissement de clôture €	41 990,00
Solde des restes à réaliser d'investissement €	0,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	41 990,00

Le solde d'investissement de l'exercice est positif de 41 990 €. En l'absence de solde reporté et de restes à réaliser que ce soit en dépenses ou en recettes, ce montant constitue également le solde de clôture et le solde cumulé de clôture.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2022 du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

La régie a démarré son activité en 2022, aussi il n'y a pas de comparaison avec 2021.

III. Situation financière et principales données 2022 du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

La commune a octroyé une avance remboursable de 50 k€ à la régie au titre de sa dotation initiale. Cette somme constitue sur 2022 une recette d'investissement du budget annexe.

Le remboursement de cette avance sera prévu en dépense d'investissement en fonction de la capacité financière de la régie.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2022

BUDGET ANNEXE PARKINGS EN CONVENTION DE GESTION METROPOLE

La compétence parkings relève de la Métropole. Depuis 2018, celle-ci en confie la gestion à la commune par l'intermédiaire d'une convention. A cette convention de gestion s'ajoutent deux conventions de mandat pour des travaux spécifiques.

Dans ces conditions, l'exécution des sections d'exploitation et d'investissement est toujours à l'équilibre, la Métropole remboursant à la commune les dépenses exposées pour la gestion du service et la commune reversant à la Métropole les recettes du service.

I. L'exécution budgétaire du budget annexe des parkings en convention de gestion Métropole

I.1. Section d'exploitation du budget annexe des parkings en convention de gestion Métropole

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	185 000,00	120 532,06	65%
Charges de personnel (012)	255 000,00	251 535,12	99%
Autres charges de gestion courante (65)	272 000,00	254 523,08	94%
<i>dont reversements à la Métropole</i>	<i>270 000,00</i>	<i>254 521,75</i>	<i>94%</i>
Charges exceptionnelles (67)	10 000,00	4,17	0%
Dépenses totales de l'exercice	722 000,00	626 594,43	87%

Le taux de réalisation des charges d'exploitation s'élève à 87%. Le chapitre 65 autres charges de gestion courante enregistre les reversements à la Métropole des recettes du service.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Produit services, domaines, ventes (70)	722 000,00	625 994,43	87%
<i>dont remboursements par la Métropole</i>	<i>452 000,00</i>	<i>372 072,68</i>	<i>82%</i>
<i>dont usagers</i>	<i>270 000,00</i>	<i>253 921,75</i>	<i>94%</i>
Produits exceptionnels (77)	0,00	600,00	NS
Recettes totales de l'exercice	722 000,00	626 594,43	87%

Le taux de réalisation des produits d'exploitation s'élève également à 87%, compte tenu du fonctionnement en miroir. Le chapitre 70 produit des services enregistre les remboursements de charges par la Métropole (372 k€) ainsi que les redevances de stationnement (254 k€).

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	0,00
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	0,00
Résultat d'exploitation de clôture €	0,00

Le résultat d'exploitation est de zéro.

I.2. Section d'investissement du budget annexe des parkings en convention de gestion Métropole

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Opérations pour compte de tiers (4582)	437 196,00	41 300,09	9%	265 371,60
Dépenses totales de l'exercice	437 196,00	41 300,09	9%	265 371,60

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Opérations pour compte de tiers (4581)	437 196,00	41 300,09	9%	265 371,60
Recettes totales de l'exercice	437 196,00	41 300,09	9%	265 371,60

Les dépenses au titre des conventions de gestion sont remboursées par la Métropole.

Le réalisé, les restes à réaliser et les taux de réalisation sont donc identiques en dépenses et en recettes, ce qui amène en investissement à des résultats à zéro.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	0,00
Solde d'investissement n-1 reporté €	0,00
Solde d'investissement de clôture €	0,00
Solde des restes à réaliser d'investissement €	0,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	0,00

II. Evolutions des dépenses et recettes 2022 du budget annexe des parkings en convention de gestion Métropole

II.1. Evolution de la section d'exploitation du budget annexe des parkings en convention de gestion Métropole

Dépenses d'exploitation en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Charges à caractère général (011)	98 433,33	120 532,06	22%
Charges de personnel (012)	284 069,72	251 535,12	-11%
Autres charges de gestion courante (65)	286 778,84	254 523,08	-11%
<i>dont reversements à la Métropole</i>	<i>286 778,84</i>	<i>254 521,75</i>	<i>-11%</i>
Charges exceptionnelles (67)	7,92	4,17	-47%
Dépenses totales de l'exercice	669 289,81	626 594,43	-6%

Les charges sont en baisse de 6%. Hors reversements à la Métropole, l'évolution est de -3% compte tenu d'une baisse des charges du personnel affecté aux parkings supérieure à l'augmentation des charges générales qui s'explique par la comptabilisation sur 2022 des factures de maintenance des systèmes d'incendie 2021-2022 et 2022-2023.

Recettes d'exploitation en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	571 455,81	625 994,43	10%
<i>dont remboursements par la Métropole</i>	<i>382 510,97</i>	<i>372 072,68</i>	<i>-3%</i>
<i>dont usagers</i>	<i>188 944,84</i>	<i>253 921,75</i>	<i>34%</i>
Autres produits de gestion courante (75)	97 834,00	0,00	-100%
Produits exceptionnels (77)	0,00	600,00	NS
Recettes totales de l'exercice	669 289,81	626 594,43	-6%

Les recettes de stationnement progressent de 34%, reflétant notamment la reprise de la période post covid. Les autres produits de gestion courante correspondent au produit des concessions de places de parking, sans recette en 2022.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget annexe des parkings en convention de gestion Métropole

Dépenses d'investissement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Opérations pour compte de tiers (4582)	547 317,88	41 300,09	-92%
Dépenses totales de l'exercice	547 317,88	41 300,09	-92%

Recettes d'investissement en €	réalisé 2021	réalisé 2022	Evol°
Opérations pour compte de tiers (4581)	547 317,88	41 300,09	-92%
Recettes totales de l'exercice	547 317,88	41 300,09	-92%

Les dépenses d'investissement sont en forte baisse avec l'avancée des travaux prévus aux conventions de mandat.

III. Situation financière et principales données 2022 du budget annexe des parkings en convention de gestion Métropole

L'équilibre est assuré au travers de flux croisés avec la Métropole dans le cadre de la convention de gestion et des conventions de mandat. Aussi, le budget annexe est toujours équilibré en exécution.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2022

BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Nota : il n'existe pas d'autorisations d'engagement, aussi le présent bilan traite des seules autorisations de programme.

Les autorisations de programme (AP) correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou encore à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Dans le cadre de la présentation des comptes financiers uniques 2022, le bilan de la gestion pluriannuelle et des engagements restant à financer s'établit comme suit.

I. Les autorisations de programme votées

A fin 2022, le nombre d'autorisations de programme est de :

- 13 sur le budget principal, contre 7 autorisations fin 2021, suite à la création en 2022 de 6 autorisations de programme, sans clôture d'autorisations existantes ;
- 1 sur le budget annexe des pompes funèbres, nombre inchangé.

Les autorisations de programme déjà existantes en 2021 sont les suivantes :

- Equipements socio culturels et bâtiments publics 2019 : transfert des services techniques municipaux, foyer de Rassuen et château des Baumes ;
- Environnement, parcs et plages 2019 et 2020 : halle de jeux La Box et base nautique d'Entressen ;
- Equipement petite enfance 2019 : multi-accueil Le Toboggan et selfs dans les groupes scolaires ;
- Equipements et bâtiments publics 2021 : maison du combattant et réhabilitation du groupe scolaire Mendes France ;
- Pôle social Edilys ;
- Théâtre de l'Olivier ;
- Naturothèque ;
- Chambre funéraire des Maurettes (budget annexe des pompes funèbres).

S'ajoutent les autorisations ouvertes en 2022 :

- Services funéraires 2022 : chambre funéraire (budget principal) et extensions des cimetières des Maurettes et d'Entressen ;
- Sports et loisirs 2022 : tennis couverts d'Entressen, club house de Rassuen, parc de réalité virtuelle, tribunes à Roland Cauche ;
- Port de plaisance des Heures Claires ;
- Parc urbain ;
- Domaine de Conclué ;
- Equipements des services 2022.

II. Montants des autorisations de programme votées

Pour le budget principal et le budget annexe, le montant des autorisations de programme, le montant mandaté sur autorisations de programme à fin 2021, les crédits de paiement (CP) prévus sur 2022 et les crédits de paiements postérieurs à 2022 sont les suivants.

En k€	Montant AP	Mandaté ->21	CP 2022	CP ultérieurs
Budget principal	116 686	25 915	6 140	84 632
<i>Equipements socio culturels, bâtiments publics 2019</i>	<i>19 152</i>	<i>9 545</i>	<i>406</i>	<i>9 201</i>
<i>Environnement, parcs et plages 2019 et 2020</i>	<i>3 275</i>	<i>1 303</i>	<i>1 592</i>	<i>381</i>
<i>Equipements petite enfance 2019</i>	<i>15 852</i>	<i>14 660</i>	<i>1 192</i>	<i>0</i>
<i>Equipements et bâtiments publics 2021</i>	<i>2 756</i>	<i>272</i>	<i>1 510</i>	<i>974</i>
<i>Pôle social "Edilys"</i>	<i>11 600</i>	<i>56</i>	<i>200</i>	<i>11 344</i>
<i>Théâtre de l'Olivier</i>	<i>20 400</i>	<i>77</i>	<i>50</i>	<i>20 273</i>
<i>Naturothèque</i>	<i>5 520</i>	<i>2</i>	<i>250</i>	<i>5 268</i>
<i>2022-1 Services funéraires 2022</i>	<i>1 691</i>	<i>0</i>	<i>310</i>	<i>1 381</i>
<i>2022-2 Sports et loisirs 2022</i>	<i>2 969</i>	<i>0</i>	<i>115</i>	<i>2 854</i>
<i>2022-3 Extension du port des Heures Claires</i>	<i>20 163</i>	<i>0</i>	<i>350</i>	<i>19 813</i>
<i>2022-4 Parc urbain</i>	<i>4 800</i>	<i>0</i>	<i>20</i>	<i>4 780</i>
<i>2022-5 Domaine de Conclué</i>	<i>6 500</i>	<i>0</i>	<i>50</i>	<i>6 450</i>
<i>2022-6 Equipement des services 2022</i>	<i>2 008</i>	<i>0</i>	<i>95</i>	<i>1 913</i>
Budget pompes funèbres	2 673	337	2 065	271
<i>Chambre funéraire des Maurettes</i>	<i>2 673</i>	<i>337</i>	<i>2 065</i>	<i>271</i>
Total tous budgets	119 359	26 252	8 205	84 903

Le total des dépenses pluriannuelles est de 119,4 M€, dont 38,1 M€ au titre des six nouvelles autorisations 2022.

La gestion en autorisations de programme représente sur le budget principal 2022 un taux de couverture des dépenses d'équipement, incluant les opérations pour le compte de la Métropole, de 25% : sur 24,538 M€ de crédits, 6,140 M€ étaient gérés en autorisations de programme.

Sur le budget annexe des pompes funèbres, ce chiffre se monte à 99% avec 2,065 M€ gérés en autorisations de programme pour 2,083 M€ de dépenses d'équipement.

III. Réalisation, lissage et affectation

Pour le budget principal et le budget annexe, le montant des autorisations de programme, les crédits de paiement prévus sur 2022, le montant mandaté sur crédits de paiement en 2022, le lissage (renvoi des sommes non réalisées sur les exercices ultérieurs) 2022 et les restes à financer après 2022 sont les suivants.

En k€	Montant AP	CP 2022	réalisé 2022	tx réal° 2022	tx avct total	lissage	Reste à fin.
Budget principal	116 686	6 140	5 820	95%	27%	320	84 951
<i>Equipements socio culturels, bâtiments publics 2019</i>	<i>19 152</i>	<i>406</i>	<i>450</i>	<i>111%</i>	<i>52%</i>	<i>-44</i>	<i>9 157</i>
<i>Environnement, parcs et plages 2019 et 2020</i>	<i>3 275</i>	<i>1 592</i>	<i>1 533</i>	<i>96%</i>	<i>87%</i>	<i>59</i>	<i>439</i>
<i>Equipements petite enfance 2019</i>	<i>15 852</i>	<i>1 192</i>	<i>1 141</i>	<i>96%</i>	<i>100%</i>	<i>51</i>	<i>51</i>
<i>Equipements et bâtiments publics 2021</i>	<i>2 756</i>	<i>1 510</i>	<i>1 597</i>	<i>106%</i>	<i>68%</i>	<i>-87</i>	<i>887</i>
<i>Pôle social "Edilys"</i>	<i>11 600</i>	<i>200</i>	<i>197</i>	<i>99%</i>	<i>2%</i>	<i>3</i>	<i>11 347</i>
<i>Théâtre de l'Olivier</i>	<i>20 400</i>	<i>50</i>	<i>22</i>	<i>43%</i>	<i>0%</i>	<i>28</i>	<i>20 301</i>
<i>Naturothèque</i>	<i>5 520</i>	<i>250</i>	<i>214</i>	<i>85%</i>	<i>4%</i>	<i>36</i>	<i>5 304</i>
<i>2022-1 Services funéraires 2022</i>	<i>1 691</i>	<i>310</i>	<i>293</i>	<i>95%</i>	<i>17%</i>	<i>17</i>	<i>1 398</i>
<i>2022-2 Sports et loisirs 2022</i>	<i>2 969</i>	<i>115</i>	<i>142</i>	<i>123%</i>	<i>5%</i>	<i>-27</i>	<i>2 827</i>
<i>2022-3 Extension du port des Heures Claires</i>	<i>20 163</i>	<i>350</i>	<i>80</i>	<i>23%</i>	<i>0%</i>	<i>270</i>	<i>20 083</i>
<i>2022-4 Parc urbain</i>	<i>4 800</i>	<i>20</i>	<i>9</i>	<i>44%</i>	<i>0%</i>	<i>11</i>	<i>4 791</i>
<i>2022-5 Domaine de Conclué</i>	<i>6 500</i>	<i>50</i>	<i>47</i>	<i>93%</i>	<i>1%</i>	<i>3</i>	<i>6 453</i>
<i>2022-6 Equipement des services 2022</i>	<i>2 008</i>	<i>95</i>	<i>95</i>	<i>100%</i>	<i>5%</i>	<i>0</i>	<i>1 913</i>
Budget pompes funèbres	2 673	2 065	1 973	96%	86%	92	363
<i>Chambre funéraire des Maurettes</i>	<i>2 673</i>	<i>2 065</i>	<i>1 973</i>	<i>96%</i>	<i>86%</i>	<i>92</i>	<i>363</i>
Total tous budgets	119 359	8 205	7 793	95%	29%	412	85 314

Le réalisé de l'exercice 2022 sur AP est de 7,793 M€, soit un taux de réalisation des crédits de paiement de 95%.

En ajoutant les réalisations antérieures à 2022, le taux d'avancement des paiements sur autorisations de programme est de 29%.

Le montant des engagements restant à financer se monte à 85,3 M€.

Ce reste à mandater en autorisations de programme rapporté aux crédits de paiement mandatés durant l'exercice définit le ratio de couverture des autorisations de programme. Ce ratio correspond au nombre théorique d'années qui permettrait de solder le stock d'autorisations de programme non mandaté en se fondant sur la réalisation des crédits de paiement de l'année écoulée.

Fin 2022, ce ratio s'établit à 11 ans. Ce chiffre peut paraître élevé mais est caractéristique d'une période de démarrage d'opérations, avec des dépenses à venir très supérieures aux dépenses de l'année pour les opérations ouvertes en début d'année 2022 et en délégation de la Métropole.

Les crédits de paiement non réalisés sont soit abandonnés, pour les opérations clôturées, soit renvoyés sur des exercices ultérieurs, par un mécanisme de lissage des crédits qui consiste à mettre à jour l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement sans modifier le montant total de l'autorisation de programme. Au titre de 2022, 0,4 M€ de crédits de paiement ont été lissés sur le budget principal pour une exécution de 7,8 M€.

Enfin, les autorisations de programme concernées par la procédure d'affectation (réservation de tout ou partie d'une autorisation de programme votée pour la réalisation d'une ou plusieurs opérations), soit toutes les autorisations de programme créées depuis 2022, sont affectées pour leur totalité. Le montant des autorisations de programme non affectées est donc nul à fin 2022.